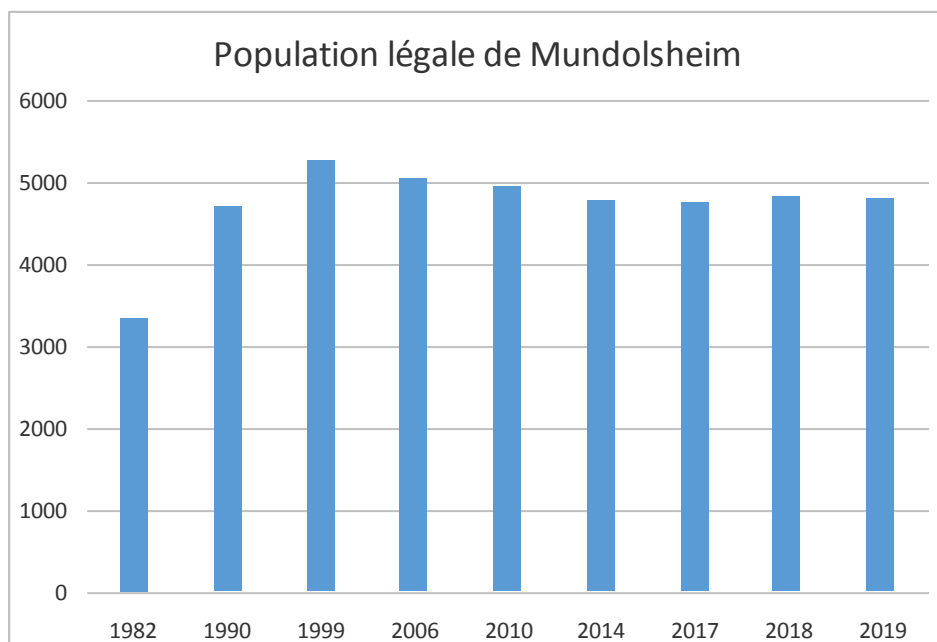




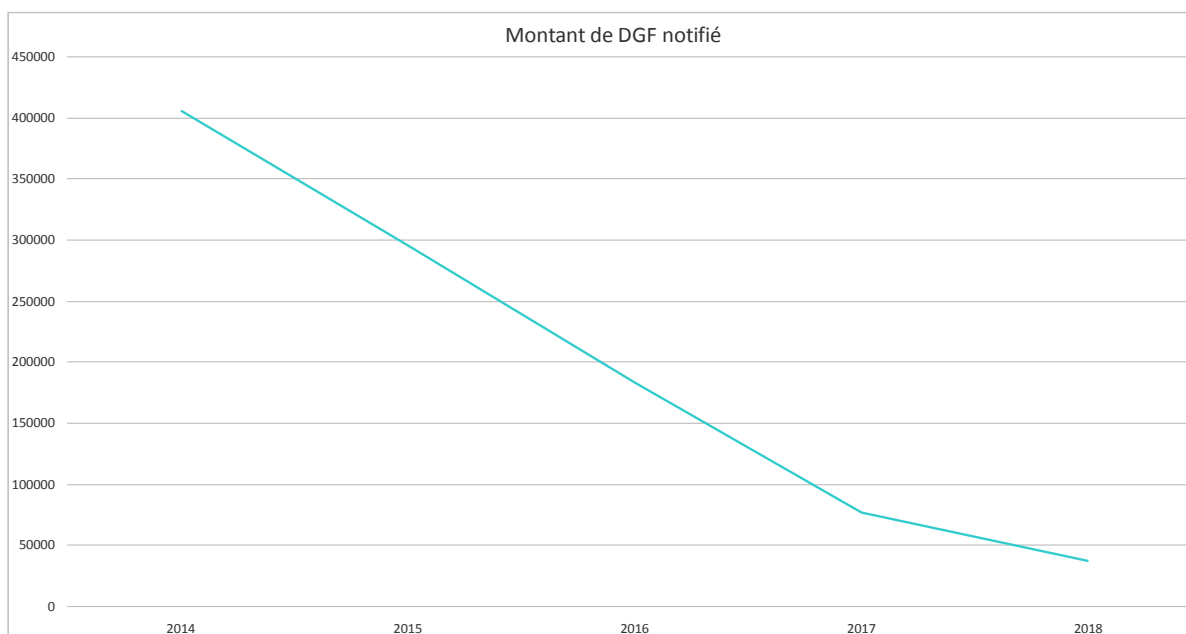
Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2019

1. Éléments de contexte : budgétaire, évolution de la population

La commune de Mundolsheim connaît ces 20 dernières années une baisse marquée de sa population, comme l'indique le graphique ci-dessous :



Avec un potentiel financier, et un revenu moyen par habitant au-dessus de la moyenne de la strate des communes de 3500 à 5000 habitants, la commune de Mundolsheim est considérée comme une commune « riche » et subit à ce titre une baisse très marquée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) depuis 2014, illustrée comme suit :



2. Priorités du budget et crédits d'investissement pluriannuels

Le budget 2019 sera consacré principalement à la poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics (Agendas d'Accessibilité Programmée), à des travaux de voirie et d'éclairage public (réaménagement du parvis de l'église catholique, éclairage public rues Petite et de la Liberté) et la poursuite des études concernant le projet d'aménagement du terrain situé derrière la mairie, avec une construction destinée à l'enfance, la petite enfance, et des logements adaptés aux personnes âgées valides, ainsi que des aménagements paysagers pour faire de cet emplacement privilégié au centre de la commune, un lieu de convivialité, et de rencontres.

A noter également la poursuite du renouvellement du parc de véhicules de la commune, l'extension des possibilités d'accueil d'enfants au sous-sol de l'école maternelle du Haldenbourg, ainsi que le maintien en état voire le renouvellement du patrimoine bâti (remplacement de fenêtres à la gendarmerie), et des équipements sportifs communaux (terrains couverts à la pétanque).

Les investissements les plus importants inscrits au budget 2019 figurent ci-dessous, et représentent à eux seuls plus de 80 % des dépenses réelles d'équipement du budget primitif 2019 :

INVESTISSEMENTS SUPERIEURS A 20 000 € - BP 2019		
CODE SERVICE	OBJET	MONTANT
E30 - Maison de l'enfance	Travaux + Maîtrise d'œuvre	1 375 000,00 €
Divers*	ADAP	111 900,00 €
A21 - Eglise Catholique	Aménagement parvis	75 000,00 €
Non Affecté	participation financière 46 rue du Gal De Gaulle	58 032,00 €
E30 - Maison de l'enfance	Programmiste	43 224,00 €
C201 - Terrain de pétanque	Terrains couverts	40 000,00 €
V40 - Eclairage public	Rue de la liberté	35 000,00 €
A10 - Mairie	Voiture électrique	30 000,00 €
L13 - Gendarmerie	Remplacement fenêtres dans 8 logements	30 000,00 €
L20 - Réserve foncière	Acquisition de terrains	30 000,00 €
V40 - Eclairage public	Rue petite	25 000,00 €
E12 - Maternelle Haldenbourg	Création espace accueil de loisirs dans sous-sol	20 000,00 €
Non Affecté	Remplacement parc informatique	20 000,00 €
TOTAL		1 893 156,00 €

* églises, pétanque, mat. Haldenbourg, école élémentaire, structure jeunes, Club house Climont, gymnase, tennis

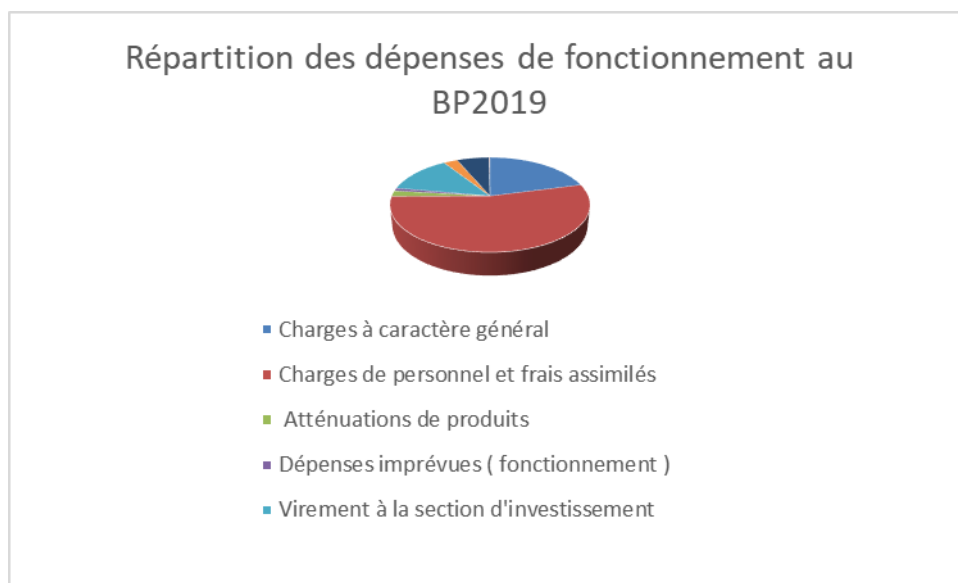
En matière de recettes d'investissement, on peut noter l'encaissement du 2^{ème} acompte concernant la vente des Floralies, à hauteur de 750 000 €, ainsi que l'augmentation des crédits prévisionnels de taxe d'aménagement, compte tenu de l'impact des différentes constructions en cours à Mundolsheim.

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement : évolution, structure

Le montant total du budget primitif 2019 en section de fonctionnement est en hausse de 3,96 % par rapport à celui de l'exercice 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre et excédent reporté) s'établissent à 5 138 188,87 €, en hausse de 2,6%. Cette évolution est principalement liée à l'impact de l'appel d'offres sur les prestations et matériel informatiques et téléphoniques et l'augmentation des effectifs d'enfants accueillis à la cantine.

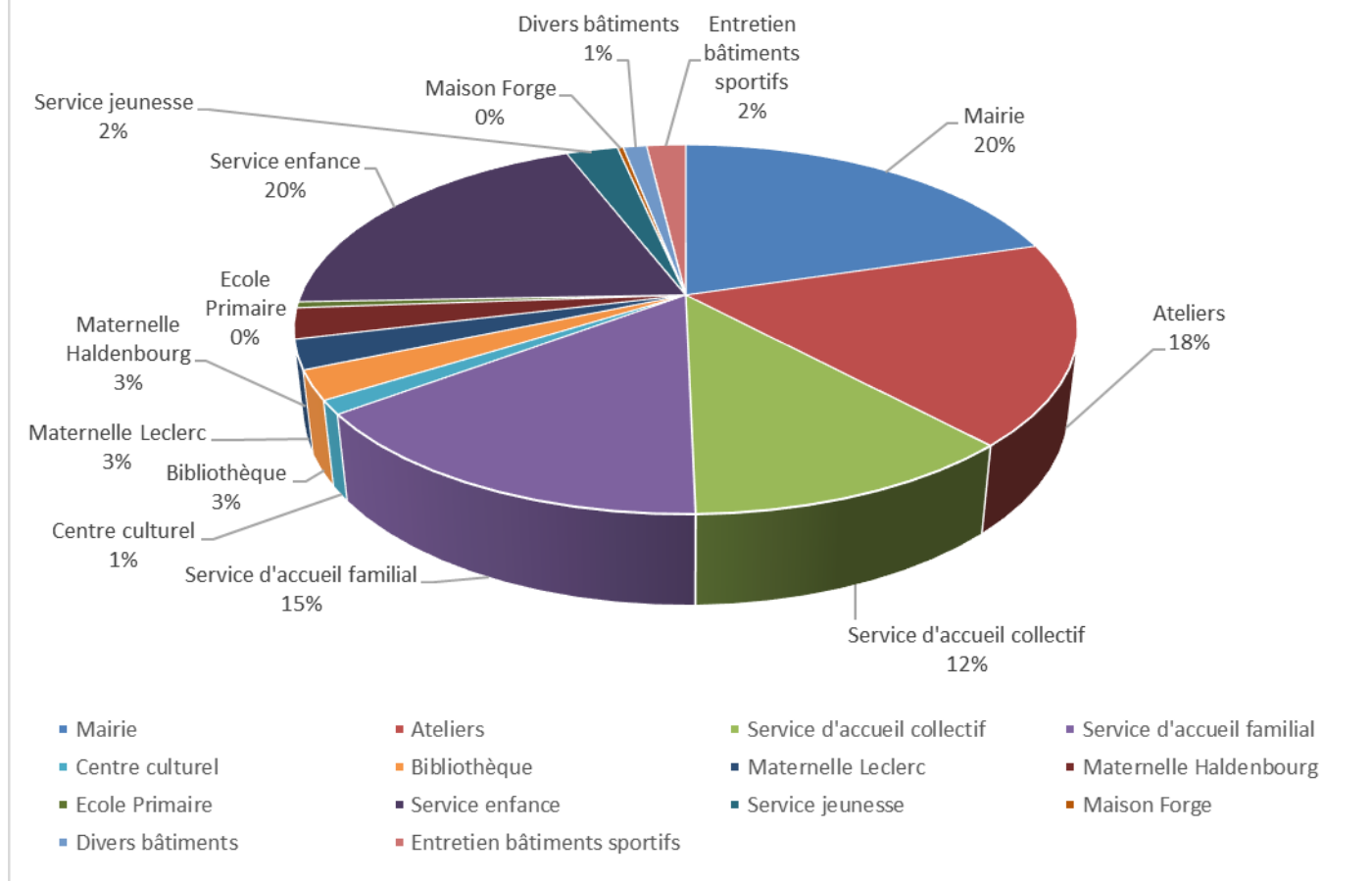
La répartition des dépenses de fonctionnement inscrites au budget primitif 2019 est la suivante :



Il est important de noter ici que toute comparaison avec des communes de taille équivalente ne pourra être pertinente qu'en prenant en compte le niveau de service assuré à la population par des personnels employés par la commune. Ainsi, la commune de Mundolsheim dispose d'un service enfance assurant l'animation des temps de garde le matin, le midi, et après l'école, ainsi que l'ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement - les mercredis et les vacances. De même, le service jeunesse, et les services d'accueil collectif et familial de la petite enfance (halte-garderie et crèche familiale) sont assurés en régie, et non en délégation de service public, ce qui implique des dépenses supplémentaires compensées en partie par des recettes (facturation aux familles et subvention de la CAF – Caisse d'Allocations Familiales).

Le graphique ci-dessous montre la répartition des frais de personnel par service durant l'année 2018 (données compte administratif 2018), et révèle que les services enfance, jeunesse, et petite enfance représentent à eux seuls plus de 50 % des frais de personnel totaux.

Répartition des frais de personnel par service en 2018



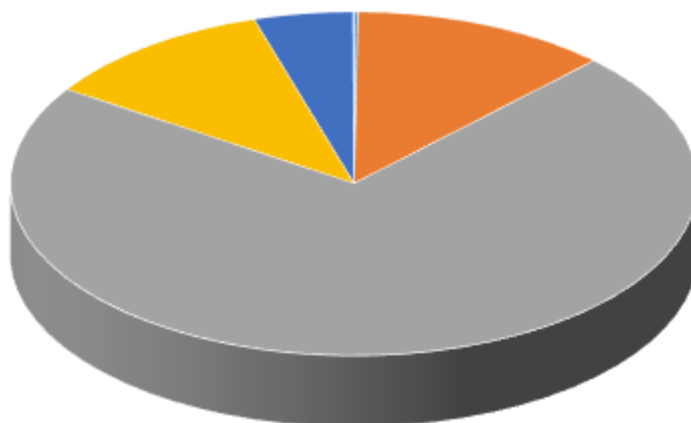
Recettes de fonctionnement

Au BP 2019, il est apparu prudent de prévoir un crédit nul pour l'article consacré à la DGF : en 2018 nous avons enregistré une nouvelle baisse de dotation enregistrée en 2018, alors que l'Etat nous avait annoncé son maintien.

En matière de fiscalité, la réforme de la taxe d'habitation mise en œuvre par l'Etat en 2018 ne semble pas avoir eu d'impact sur les recettes fiscales de la commune. Les prévisions au BP 2019 tiennent compte de la valorisation de 2,2% des bases décidée par le Parlement, et du retour à l'abattement de droit commun sur la taxe d'habitation décidée par délibération en juin 2018.

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au BP 2019 sont stables par rapport à celles du budget précédent et s'élèvent à 5 167 294 €. Elles se répartissent comme suit :

Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2019



- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels

4. Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute correspond à l'autofinancement : elle permet de couvrir en priorité le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement. Elle se calcule par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève à 2 665 000 € pour l'année 2018, compte tenu des recettes exceptionnelles liées à la vente de terrains communaux (notamment forêt communales et Floralies). Si l'on retraits ces opérations, elle s'établirait à environ 428 420 € en baisse de 28%, du fait de la baisse des dotations, et de l'augmentation mécanique des dépenses de fonctionnement (inflation, glissement vieillesse technicité, augmentation des effectifs de cantine etc) nécessaires à la continuité des services apportés à la population.

L'épargne nette s'établirait quant à elle à 2 275 255 €, 40 000 € si l'on retraits les opérations foncières exceptionnelles intervenues en 2018. Ce ratio est en baisse par rapport à 2018, pour les raisons avancées en matière d'épargne brute, et compte tenu de la légère augmentation du capital remboursé après la souscription d'un nouvel emprunt à l'été 2017.

5. Montant du budget consolidé

Le budget consolidé pour l'exercice 2019 s'établit à 9 039 863,49 €, dont 6 098 681,23 € en section de fonctionnement et 2 941 155,26 € en section d'investissement.

La répartition des dépenses et recettes est la suivante :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	BP 2019	LIBELLE	BP 2019
	1 276 019,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	931 387,23 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 290 500,00 €	013 - Atténuations de charges	9 000,00 €
014 - Atténuations de produits	119 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	627 310,00 €
022 - Dépenses imprévues	61 000,00 €	73 - Impôts et taxes	3 716 441,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	796 862,58 €	74 - Dotations, subventions et participations	571 150,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	163 629,78 €	75 - Autres produits de gestion courante	241 278,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	378 823,00 €	76 - Produits financiers	5,00 €
66 - Charges financières	9 846,87 €	77 - Produits exceptionnels	2 110,00 €
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00 €		
Total des dépenses de fonctionnement	6 098 681,23 €	TOTAL	6 098 681,23 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	BP 2019	LIBELLE	BP 2019
001 - Solde d'exécution reporté	0,00 €	001 - Solde d'exécution reporté	965 109,71 €
20 - Immobilisations incorporelles	105 500,00 €	13 - Subventions d'investissement	16 923,19 €
204 - Subventions d'équipement versées	58 032,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	39 700,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	248 630,00 €
Total des opérations d'équipement	2 328 095,39 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	796 862,58 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	347 281,23 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	163 629,78 €
020 - Dépenses imprévues	62 546,64 €	027 - Autres immobilisations financières	750 000,00 €
		024 - Produits de cession	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	2 941 155,26 €	TOTAL	2 941 155,26 €

6. Principaux ratios

	2017	2018	moyenne strate*
dépenses réelles de fonctionnement	4 824 771,48	4 965 533,71	
recettes réelles de fonctionnement	5 423 100,34	7 630 585,24	
annuité de la dette	362 329,99	389 796,05	
Dette/population	406,10	325,48	795
Dette / RRF (taux d'endettement)	36,13%	20,58%	77,90%
dépenses d'équipement (avec RAR)	1 963 520,32	774 169,20	
dépenses d'équipement/population	406,95	160,45	262
encours de dette au 31/12/N	1 959 437,65	1 570 461,60	
Dépenses d'équipement /RRF = taux d'équipement	36,21%	10,15%	25,70%
DGF	76 500,00	36 428,00	
DGF/population	15,85	7,55	161
dépenses de personnel (chapitre 012)	3 147 345,00	3 300 863,05	
dépenses de personnel /DRF	65,23%	66,48%	52,30%
Potentiel financier**	6 736 736,00	6 700 909,00	
Potentiel financier par habitant	1 396,21	1 388,79	932
épargne brute	598 328,86	2 665 051,53	
épargne nette	235 998,87	2 275 255,48	
épargne nette par habitant	48,91	471,56	
dépenses réelles de fonctionnement / population	999,95	1 029,13	839
Produit des impositions directes / population	744,36	762,17	464
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 123,96	1 581,47	1020
marge d'autofinancement courant (DRF + Remboursement de la dette) /RRF	95,65%	70,18%	90,30%

* communes de 3500 à 5000 habitants - les collectivités locales en chiffres 2018 - source DGCL

** source fiche DGF

L'analyse des principaux ratios présentés ci-dessus met au jour les éléments suivants :

- La collectivité présente des dépenses réelles de fonctionnement, et des dépenses de personnel au-dessus de la moyenne, ce qui s'explique par le niveau de service en régie assuré à la population.
- Les usagers de ces services participant également au financement de ces derniers, les recettes réelles de fonctionnement sont également au-dessus de la moyenne des communes de la même taille.
- La collectivité est très peu endettée, par rapport aux communes de la strate (325 € de dette par habitant). L'encours de la dette actuelle s'élève à 1 570 461,6 € au 31 décembre 2018.

7. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

La Commune de Mundolsheim, compte au 1^{er} janvier 2019, 92,35 emplois en équivalents temps plein. Le total des frais de personnel, incluant la cotisation à l'assurance statutaire, s'établissait en 2018 à 3 300 863,35 €. Le crédit voté au budget primitif 2019 est de 3 290 500 €, compte tenu des différentes réformes (PPCR, RIFSEEP), et du fait que la commune sera son propre assureur en 2019 pour l'assurance statutaire.

8. Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition communaux à Mundolsheim sont les suivants :

- taxe d'habitation : 16,54 %
- taxe foncière sur le bâti : 14,83 %
- taxe foncière sur le non bâti : 59,19 %

Ils sont inchangés depuis 2005.